



**L'entretien de recherche et ses conditions de réalisation.
Variété des sujets enquêtés et des objets de l'enquête**
Demazière Didier

► **To cite this version:**

Demazière Didier. L'entretien de recherche et ses conditions de réalisation. Variété des sujets enquêtés et des objets de l'enquête. Sur le journalisme, Université libre de Bruxelles, 2012, 1 (1), pp.30-39. hal-01024516

HAL Id: hal-01024516

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01024516>

Submitted on 16 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



L'entretien de recherche et ses conditions de réalisation

Variété des sujets enquêtés et des objets de l'enquête

Didier Demazière
CNRS & Sciences Po CSO
d.demaziere@csso.cnrs.fr



L'entretien est particulièrement utilisé par les sociologues, notamment en France. Ce succès s'explique en partie par les faibles coûts d'une méthode qui apparaît aisément maîtrisable et compatible avec une conception répandue de l'enquête sociologique comme activité artisanale. Le recours à l'entretien de recherche débouche sur une grande variété de pratiques, concernant les protocoles et grilles de questionnement (Heurтин, 2007) ou les interactions avec les enquêtés et les statuts attribués aux discours collectés (Demazière et Dubar, 2004). Pourtant, et cela contribue aussi à expliquer son succès, l'entretien est la méthode par excellence pour saisir les expériences vécues des membres de collectivités, pour comprendre les significations attribuées à une activité par ceux qui y sont engagés, pour appréhender les interprétations que les individus font des situations et mondes auxquels ils participent. Cette méthode suppose que le sociologue accorde une importance décisive aux points de vue indigènes dans l'analyse du monde social et aux savoirs pratiques – cognitifs, interprétatifs, symboliques, affectifs, etc. – de ceux qui expérimentent telle ou telle situation.

Pour citer cet article

Référence électronique

Didier Demazière, « L'entretien de recherche et ses conditions de réalisation. Variété des sujets enquêtés et des objets de l'enquête », *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo* [En ligne], Vol 1, n°1 - 2012, mis en ligne le 15 septembre 2012. URL : <http://surlejournalisme.com/rev>

L'objectif est par conséquent de susciter la production d'une parole centrée sur la vie du locuteur, des fragments de son existence, des pans de son expérience, des moments de son parcours, des éléments de sa situation. Mais, comment y parvenir ? Poser cette question c'est pointer un paradoxe. Car si la réflexivité des sociologues sur l'entretien de recherche est abondante, elle s'exerce trop souvent à distance des aspects les plus concrets du travail d'enquête (Chapoulie, 1991). Nous argumentons ce constat en montrant combien la relation d'enquête est caractérisée par des catégories abstraites (empathie, neutralité, confiance...), éloignées de la « la recherche sociologique en actes » (Passeron, 1991). Puis nous considérons l'entretien au plus près de sa production, à travers les interactions effectives entre le sociologue et le répondant, en nous appuyant sur deux enquêtes réalisées auprès de populations socialement contrastées (des jeunes de faible niveau scolaire et des élus politiques détenteurs de mandats électoraux). En se fondant sur la comparaison de ces deux enquêtes, nous considérons la négociation de l'entretien et pointons le rôle structurant de la légitimité des enquêtés à la prise de parole. En centrant ensuite l'analyse sur l'investigation auprès des élus politiques nous examinons la relation d'enquête sous l'angle des registres discursifs et insistons sur le poids de la familiarité des thèmes de questionnement pour les enquêtés. Ce faisant nous explorons les conditions concrètes de réalisation d'entretiens de recherche en prenant en compte dans un premier temps les propriétés sociales des enquêtés (comparaison entre jeunes peu diplômés et élus politiques) et les pratiques des sujets enquêtés qui y sont associées, et dans un deuxième temps les questions et thèmes de l'entretien pour une même population (deux objets d'enquête pour les élus politiques).

Le sociologue et l'entretien

Les réflexions des sociologues sur l'entretien sont plus tournées vers la théorisation de la relation d'enquête que vers l'analyse des activités pratiques de l'enquêteur et de l'enquêté (Demazière, 2007).

Des préceptes généraux

Le sociologue compétent doit construire et maîtriser le cadre de l'interaction d'enquête. Dans le cas de l'entretien, cette exigence est traduite dans un « *contrat initial de communication* » (Ghiglione, 1986) et une posture de compréhension. Il s'agit de mettre l'enquêté en confiance, de lui permettre de développer son point de vue, de faciliter son expression, de le convaincre qu'il n'est pas jugé, de le persuader qu'il n'est pas soumis à évaluation. Cet objectif général est décliné en une multitude de

préceptes, qui émaillent les manuels de méthode : neutralité bienveillante, écoute attentive, dialogue des consciences, curiosité pour autrui, empathie respectueuse, oubli de soi, etc. Se joue dans ces préceptes généraux, parfois qualifiés de « *méthodologisme* » (Beaud 1996), une différenciation à l'encontre des méthodes directives comme les questionnaires – voire leur disqualification – qui pêcheraient par imposition de problématique aux enquêtés. Toutefois, si ces exigences peuvent constituer des balises pour la pratique de l'entretien, elles demeurent déconnectées des interactions concrètes. Ces termes qualifient la posture de l'interviewer en toute généralité, indépendamment des caractéristiques des enquêtés.

Rapport social et relation sociale

Les protagonistes de la relation d'enquête occupent généralement des positions différenciées dans l'espace social, qui définissent une distance sociale, d'amplitude variable et inscrite dans de multiples dimensions (sexe, âge, race, classe). Dans la plupart des cas le sociologue occupe par rapport aux enquêtés une position de surplomb social ou de supériorité culturelle, même si des cas d'inversion de ce rapport ont été renseignés (Thomas, 1993 ; Chamboredon et alii, 1994 ; Cohen, 1999). Cette distance sociale est souvent évoquée comme une difficulté de l'investigation par entretien, dans la mesure où elle serait source de violence symbolique (Bourdieu, 1993). Pourtant, celle-ci, quel que soit le sens dans lequel elle s'exerce, ne suffit pas à rendre compte de la relation d'enquête (Georges et Jones, 1980 ; Emerson, 1987). Car il est indispensable de prêter une attention plus précise aux réactions des enquêtés, qui varient dans une gamme très élargie : hostilité, résistance, réticence, indifférence, docilité, enthousiasme, enrôlement, etc. (Becker et Geer, 1969 ; Hoggart, 1970 ; Becker, 1970) Aussi la relation d'enquête ne peut être vue uniquement du côté du chercheur, souvent réduit à un professionnel équipé et qui plus est socialement dominant, mais doit être considérée également du côté des enquêtés.

Interprétations et contre-interprétations

L'interaction nouée lors de l'entretien ne saurait être réduite à un rapport « de classe » marqué par un déséquilibre des positions ou des capitaux des protagonistes. Une autre caractéristique toute aussi saillante, quoique moins souvent relevée, réside dans l'indétermination relative de la situation. Certes le sociologue s'emploie à cadrer l'interaction et à contrôler l'interprétation de la situation, à travers une présentation de soi, une explicitation de l'objet de l'enquête, une argumentation de ses finalités. Mais la situation demeure problématique pour

beaucoup d'enquêtés qui acceptent pourtant de s'y engager, parce que le rôle de sociologue menant une enquête est peu signifiant. Aussi les individus sollicités ont recours à d'autres rôles pour interpréter la demande et définir l'interaction. Ils produisent des « contre-interprétations » (Schwartz, 1993) du discours de l'enquêteur, et fixent leur conduite à son égard en conséquence (Paul, 1953). Aucune présentation de l'enquête aussi claire et rassurante soit-elle ne supprime *ipso facto* les perplexités, doutes, soupçons. Qui est prêt à se confier au premier venu, sans réserve ni retenue ? La seule réponse est sans doute que « seuls les gens naïfs et les utilisateurs de questionnaires accordent foi aux autres à un tel degré » (Douglas, 1976). Aussi est-il indispensable de considérer l'entretien de recherche à partir de ses conditions concrètes de réalisation, en rompant avec les comptes-rendus conventionnels d'enquête qui montrent un sociologue scrupuleux et s'efforçant de produire des informations utiles et pertinentes, et qui au fond ne convainquent que les chercheurs partageant les mêmes conventions (Cicourel, 1981). En nous appuyant sur des entretiens réalisés par nous-même dans le cadre de deux enquêtes différentes, nous montrons que si l'entretien de recherche est une interaction radicalement plurielle, celle-ci n'est pas imprévisible mais varie en fonction de critères de légitimité et de familiarité pour les enquêtés.

Légitimité à la prise de parole et rapports de places

L'entretien constitue toujours une intrusion dans la vie des personnes contactées. La requête invite à occuper une place d'énonciation dont la légitimité varie avec la position sociale de l'enquêté. La comparaison de deux enquêtes, menées d'une part auprès de jeunes sortis sans diplôme du système éducatif et interrogés sur leurs tentatives d'insertion professionnelle et d'autre part auprès d'élus politiques municipaux ou régionaux et exerçant leur mandat à titre exclusif, montre que cette légitimité sociale à la prise de parole a des effets directs sur la place assignée au sociologue, en particulier dans les phases de prise de contact, de négociation et de démarrage de l'entretien.

L'offre d'entretien et la place d'énonciation

Les réactions suscitées par la demande d'entretien ont été extrêmement contrastées d'une enquête à l'autre, tant la place d'énonciation proposée par le sociologue a des significations distinctes dans les espaces sociaux respectifs des deux populations : inhabituelle voire problématique pour les jeunes, banale voire routinière pour les élus. La légitimité,

auto-attribuée, à la prise de parole par chaque catégorie est associée à des conditions différenciées de négociation de l'entretien et d'investissement de la place d'énonciation.

Dans le cas des jeunes, le premier contact a été pris directement au téléphone, et l'enquête était présentée comme une recherche universitaire sur le travail et l'emploi, visant « à mieux connaître ce que vivent les jeunes comme vous ». Les individus sollicités ont formulé peu de questions sur l'enquête, sur l'entretien lui-même, ou sur l'enquêteur. Les échanges ont été la plupart du temps assez brefs et les refus ont été rares (moins de 8 % des cas). La part de la négociation et du dialogue dans la sollicitation de l'entretien a été très faible, ce qui traduit sans doute une difficulté à interpréter la requête. Les échanges engagés en face à face et au domicile des jeunes en préalable à l'entretien, se sont déroulés dans la continuité : peu d'explications ont été sollicitées. La question la plus fréquente a porté sur la justification de faire un entretien avec eux en particulier : « pourquoi ça tombe sur moi ? », « je ne vois pas pourquoi je suis choisi ? », « pourquoi moi ? ». Ces interpellations sont articulées à un pourquoi, et non à un comment qui aurait exprimé une demande de justification des démarches suivies pour repérer et localiser les personnes sollicitées (par exemple sur le mode du « comment avez-vous eu mon nom ? », risqué par quelques rares jeunes). Leur signification renvoie plutôt à une interrogation sur la propre légitimité du locuteur à prendre la parole et dire des choses intéressantes. Cela est confirmé par diverses remarques formulées en amont de l'entretien — mais aussi pendant — qui dénotent des attitudes d'auto-dévalorisation : « j'ai rien d'intéressant à dire », « je vois pas quoi vous dire », « je sais pas si ça vaut le coup ».

Dans le cas des élus locaux la négociation de l'entretien a été plus longue et laborieuse, la demande devant traverser une série de filtres : échanges téléphoniques avec les collaborateurs, rédaction de notes d'explicitation. L'enquête était présentée comme une étude universitaire de « sociologie du travail », réalisée par des « spécialistes de l'analyse du travail ayant enquêté sur des milieux professionnels diversifiés, comme des conseillers bancaires, des postiers, des informaticiens », et destinée à « étudier le travail quotidien des élus ». Les refus, parfois après contact direct avec les élus, ont été assez nombreux (près de 40 % des cas), argumentés par un manque de temps ou résultant d'une simple fin de non-recevoir. Avant le démarrage de l'entretien s'est ouvert une phase d'explicitation de l'objectif de l'enquête et de négociation des conditions de l'entretien, dans laquelle les élus locaux ont pris une part active. Ils demandent en effet des explications, formulent

des requêtes, mais aussi, énoncent des exigences : « *je ne sais pas le but de votre enquête, qu'est-ce que vous voulez montrer ?* », « *à qui c'est destiné, qu'est-ce que vous allez en faire de tout ça ?* », « *du moment que je peux relire ce que vous publiez, il n'y a pas de problème* ». Ces manières différentes de demander des comptes au sociologue traduisent une appropriation de la requête alimentée par une pratique professionnelle exigeant de répondre régulièrement à des entretiens. Elles témoignent de processus nettement différenciés de contre-interprétations résistant à la présentation de soi du sociologue.

La gestion différenciée d'un rapport de places

Ces deux cas contrastés montrent bien que la relation d'enquête est un rapport social. Mais elle est aussi un rapport de places dans lequel l'enquêteur assigne son interlocuteur au rôle d'enquêté. Dépendant des écarts de positions sociales, ce rapport de places doit être installé par le sociologue, qui distribue les rôles et les identités, situationnelles et provisoires, selon les règles de sa profession et selon les contre-interprétations manifestées par les enquêtés.

Quand les jeunes expriment, avec une économie de mots, une incertitude sur l'intérêt de leur propos, ils préviennent le sociologue qu'il risque de perdre son temps. Leurs remarques traduisent moins des tactiques destinées à se défilier que des doutes sur la valeur de leur histoire. Elles témoignent aussi que l'entretien sollicité n'est pas assimilé aux entretiens de conseil avec des professionnels de l'insertion auxquels ces jeunes ont déjà participé. Nombre d'éléments de la situation le rappellent (entretien au domicile, absence de dossier administratif) auxquels s'ajoute la demande d'enregistrement de l'entretien. La différence est renforcée par l'argumentaire sur la « déontologie du sociologue », impliquant le « respect de l'anonymat », et garantissant « que l'entretien n'aura pas de conséquence pour vous ». Si quelques jeunes marquent des signes de réticence face à l'enregistrement, ils ne l'expriment pas verbalement. Et ils ne questionnent pas sur le sens d'un entretien qui sera « sans conséquence ». Ainsi, quand l'entretien démarre avec la question de départ, la définition de situation demeure incertaine : ces interlocuteurs n'ont guère explicité l'interprétation qu'ils en faisaient, même s'ils ont manifesté par leur silence, leur docilité ou leur brève protestation une certaine perplexité voire une insécurité face à l'enquêteur.

À l'inverse les élus s'affichent comme des professionnels de la parole, et plus précisément de l'interview, comme l'annoncent non sans satisfaction les plus aguerris d'entre eux : « j'ai l'habitude », « je n'arrête pas de répondre à des interviews », « depuis

le temps, je suis rôdé ». Les interpellations portant sur les motifs pour lesquels ils ont été sollicités, eux plutôt que d'autres, sont extrêmement rares tant la place d'énonciation fait partie de leur expérience. Ce faisant, ils mobilisent implicitement la référence à l'entretien journalistique, et configurent ainsi le rapport de places. Dans ce contexte, l'explicitation de la règle déontologique de l'anonymat apparaît comme une ressource précieuse, dans la mesure où elle représente une rupture radicale avec le cadre auquel les élus se réfèrent. Les réactions à l'annonce de la garantie de l'anonymat ont soulevé des protestations éloquentes « je ne veux pas d'anonymat, moi je veux voir mon nom », « j'assume ce que je dis, vous pouvez publier mon nom ». Habituellement les élus sont sollicités pour produire une parole non substituable, parce que l'intérêt pour leur discours provient de la position particulière occupée par chacun et du personnage public qu'il incarne. L'anonymisation constitue à cet égard une rupture radicale, qui contribue à redessiner le cadre de l'interaction, comme l'indiquent certaines réactions : « je n'ai jamais vu ça », « vous êtes original vous, je vois pas pourquoi, je ne comprends pas ». Cette rupture est soutenue par l'explicitation d'autres règles propres à l'enquête sociologique, telle la convention de comparabilité, selon laquelle chaque entretien n'a de sens qu'une fois inscrit dans une série de discours comparables, ce qui place les répondants dans un statut, inhabituel, d'exemplaire, substituable, d'une catégorie. Il reste que, au moment où l'entretien s'amorce les écarts d'interprétation entre les protagonistes n'ont pas disparu.

Familiarité avec les paroles sur soi et registres discursifs

La légitimité, auto-attribuée par les enquêtés, à la prise de parole a des incidences importantes pour le sociologue qui ne doit pas seulement obtenir un accord, mais qui doit aussi configurer un rapport de places favorable au déroulement de la relation d'enquête. Celle-ci est étroitement liée aux thèmes des entretiens, à leur familiarité pour les enquêtés, à la possibilité de les inscrire dans un registre discursif familier. L'enquête auprès des élus, et la comparaison de leurs manières de parler de leur parcours biographique et de leur travail ordinaire, montrent des engagements différenciés dans l'interaction en fonction de cette familiarité, et des styles contrastés d'échanges entre les protagonistes.

Parler de son parcours : le registre de la confiance autobiographique

Dans la plupart des cas les entretiens étaient orientés d'emblée, par l'enquêteur, vers le parcours

de l'élu autour d'une consigne destinée à situer son mandat actuel dans sa propre histoire. Il s'agissait de l'inviter à retracer les épisodes et expériences significatifs à ses propres yeux pour rendre compte de sa situation actuelle. La consigne utilisée laissait une grande liberté à l'enquêté : « *si vous en êtes d'accord nous pourrions peut-être commencer par voir avec vous quel a été votre parcours jusqu'ici, parcours politique, de militant et d'engagement plus généralement, et aussi parcours professionnel et familial* ».

Cette orientation biographique n'a soulevé aucune réticence, alors que l'objet central de l'enquête avait été annoncé comme « *le travail quotidien des élus* ». Au contraire, tous les élus se sont montrés à l'aise dans la production d'un récit biographique. Ils y multiplient les marqueurs langagiers de leur engagement dans la relation d'enquête, par des formules d'adresse à l'enquêteur : « *je dois vous dire que cette défaite a été dure à encaisser* », « *je vous avoue que ça a été une période noire* », « *à ce moment-là j'ai pensé tout arrêter, je pense que vous pouvez comprendre n'est-ce pas ?* » Ces adresses explicites sont généralement associées à la narration d'épisodes marquants parce que malheureux ou douloureux. Elles sont renforcées par des formules variées qui installent l'enquêteur dans le rôle du confident à qui des choses intimes ou inavouables vont être dites (« *ça, je crois que j'en ai jamais parlé* », « *si vous voulez je ne suis pas très fier de, de cet épisode un peu sombre disons* », « *pour tout vous dire, cette coulœuvre là elle a eu du mal à passer* »), et à qui l'enquêté peut se livrer en toute confiance, quitte à définir un pacte autour du respect du secret (« *là je vous demande de rester discret* », « *ce que je vais dire, doit rester entre nous* »). Raconter son parcours est donc une consigne bien acceptée par les élus politiques, et interprétée de manière large puisque les événements rapportés excèdent de beaucoup la biographie officielle, déjà largement publique ou strictement politique. Les élus enquêtés se sont tous sentis à l'aise dans le cadrage biographique de l'entretien.

Pourtant, l'analyse des entretiens et la mise en série des récits conduit à pointer un autre aspect de cette parole biographique. Il apparaît en effet que les élus ont fait un usage stratégique de cette offre de parole autobiographique, particulièrement propice à la mise en valeur de soi et de son parcours. Leurs discours (à de très rares exceptions près) sont marqués par des prises de distance à l'égard du monde politique dont ils sont intronisés par l'enquête comme des membres. Cela se traduit par le rejet d'un modèle, implicite de carrière — et de carriérisme — particulièrement bien incarné dans la figure du « *cumulard* » qui est stigmatisée ou

déplorée (« *j'ai toujours été contre le cumul* », « *le pire c'est tous ceux qui s'accrochent à leur place* », « *même chez nous on a des cumulards et c'est dramatique* »). À l'opposé ils insistent sur l'atypisme de leurs parcours, présentés comme un enchaînement non programmé d'épisodes imprévisibles, qui les a conduit, par le fruit du hasard ou des circonstances, à occuper leurs fonctions (« *si on m'avait dit que je serai maire à 32 ans* », « *moi je n'ai jamais cherché quoi que ce soit* », « *ma ligne ça a toujours été ce que je crois juste* », « *quand les calculs politiques et les calculs de carrière prennent le pas il faut se dire stop* »).

C'est dire que les récits biographiques collectés n'ont pas valeur de reconstitution des parcours, ce que la collecte d'informations publiques ou aisément accessibles permet de faire par ailleurs. L'objectif poursuivi est celui de la reconstruction, centré sur les points de vue des enquêtés et les significations qu'ils attribuent à leur parcours. Les engagements des élus dans l'entretien — dans son volet biographique plus précisément — apparaissent alors, lors de l'analyse, nettement orientés vers la production d'une forme discursive largement partagée : quels que soient les événements racontés, les méandres du parcours, les accidents racontés, émerge un modèle de référence implicite, caractérisé par une mise à distance, souvent explicite et même appuyée, du langage de la carrière, de l'ambition, de la réussite, et plus largement du domaine professionnel. A contrario les parcours sont racontés comme le produit de vocation et non de stratégies ou de calculs, comme le règne de l'incertitude — notamment électorale — et non de la programmation ou de l'anticipation. Ainsi la fluidité de la relation d'enquête ne doit pas conduire à faire l'économie d'une réflexion sur le statut des discours collectés, et l'implication de l'enquête dans le jeu balisé par le sociologue ne doit pas être interprétée comme un signe de sincérité. C'est tout autre chose qui s'y joue.

En effet, l'entretien sociologique, quand il est orienté vers une invitation à raconter son parcours, fait écho à un registre discursif familier pour les élus politiques. Ce registre peut être appelé confiance autobiographique, non pour indiquer que les enquêtés livrent les composantes les plus intimes ou enfouies de leur parcours, dans une sorte d'accomplissement de ce dialogue des consciences qui fait partie des préceptes méthodologiques, mais pour pointer qu'ils ont acquis, à force de se raconter ne serait-ce que par petits bouts à destination de publics variés (dans la presse mais aussi dans de multiples circonstances de la vie publique où il faut montrer son épaisseur humaine), la maîtrise du discours biographique qui leur permet de contrôler les confidences. Cette familiarité n'est pas équivalente quand l'entretien

porte sur le travail des élus, et la relation d'enquête engage alors d'autres jeux interactionnels.

Parler de son travail : le registre de la parole publique

Le cœur de l'enquête portait sur « le travail quotidien des élus », une formulation qui avait parfois suscité une certaine perplexité lors des premiers contacts. La consigne de départ était destinée à installer les élus dans une position d'énonciation inhabituelle pour eux : elle les situait dans la position de n'importe quel travailleur qui accède à un nouveau poste et qui est confronté à une série d'éléments inconnus (« nous pourrions commencer par la période de votre entrée en fonction dans votre mandat actuel, c'est-à-dire le moment où vous avez découvert de l'intérieur ce travail, pouvez-vous raconter comment vous avez vécu cette découverte, les choses surprenantes pour vous, bonnes ou mauvaises surprises, les difficultés aussi »).

Une telle entrée en matière visait à accentuer la distance avec la situation d'entretien qui fait référence pour les élus locaux : l'entretien avec un journaliste, au cours duquel s'énonce un discours stratégique, auto-promotionnel. Cette référence, familière et maîtrisée, s'articule à un registre discursif singulier, que l'on peut appeler registre de la parole publique, dans lequel l'élu a l'opportunité de vanter son action publique. Compte tenu de la force de cette référence, le sociologue doit amener l'enquêté à réévaluer sa manière de définir la situation, doit recadrer les échanges pour les situer dans la forme de l'entretien de recherche. Quand le registre discursif de référence de l'enquêté apparaît trop inadéquat pour l'enquêteur celui-ci doit engager des tactiques interactionnelles pour installer le registre qu'il considère comme pertinent. Cela passe souvent par un recentrage sur l'objet de l'enquête, tant les registres de discours sont liés à l'objet des discours. Ainsi le registre de la parole publique est, pour l'élu politique, particulièrement adéquat pour rendre compte des politiques qu'il a engagées et des initiatives qu'il a prises, mais s'avère décalé quand il s'agit d'explicitier ses routines de travail, ses manières de faire.

Il s'agit de faire comprendre à l'enquêté que ses propos sont en quelque sorte hors sujet. Dans l'enquête sur le travail des élus ces recadrages ont été fréquents, et parfois abrupts, sans doute parce que l'élu politique ne peut pas mobiliser de registre discursif disponible ou familier pour parler de son travail. Dans l'exemple ci-dessous le sociologue surgit en quelque sorte pour reprendre la parole et rappeler son interlocuteur à l'ordre de l'interaction, comme dans cette séquence où il explicite ses attentes à

partir de ce qui lui a été dit : « voilà si je reprends cette réunion de l'exécutif régional, vous me racontez ce qui a été traité, mais pour moi ce n'est pas ça l'important. C'est des choses que je peux savoir facilement en demandant à consulter les dossiers. Non ce que je veux savoir c'est ce que vous, vous avez fait et comment. Je ne sais pas, par exemple est-ce que vous avez préparé, regardé les dossiers, et pour quoi faire si c'est le cas [...] Voilà, des choses comme ça, que peut-être pour vous ce n'est pas intéressant, mais pour moi c'est différent. Parce que moi, ce que je veux comprendre c'est de bien voir ce que c'est votre travail. Qu'est-ce que vous faites au juste, avec quelles contraintes, dans quel contexte. C'est au plus près, au quotidien, concrètement. Vous voyez, moi c'est ça qui m'intéresse, comme si vous étiez pour moi une infirmière [...] sauf que le travail d'une infirmière, on commence à bien le connaître. Je veux dire qu'on a pas mal d'études sociologiques sur les infirmières, l'hôpital. Mais sur le travail des élus, des hommes politiques, là c'est plutôt le vide. Et l'objectif de mon enquête c'est d'avancer par rapport à ça ». Ce travail de réalignement, vise à modifier la posture de l'interviewé, pour passer de celle d'homme public à celle de travailleur anonyme, et reconfigurer son engagement dans l'interaction, pour passer d'une façade stratégie promotionnelle à un témoignage personnel.

Quand il est focalisé sur le travail quotidien et ce faisant aligne les élus politiques sur la figure du travailleur le plus ordinaire, l'entretien sociologique apparaît éloigné de tout registre discursif familier pour les enquêtés. Ceux-ci tentent alors de redéfinir la situation en l'alignant sur une figure éprouvée de l'entretien, dans laquelle il s'agit de prononcer une parole publique sur le résultat du travail plutôt que sur le travail lui-même. L'enquêteur doit alors s'employer, de multiples manières et de façon continue, pour résister à l'enquêté, et imposer à celui-ci, en recourant à des tactiques pragmatiques diverses, le sens de la situation. Atteindre cet objectif passe par des interventions plus ou moins directives ou brutales, en fonction du registre discursif mobilisé par l'enquête et de sa distance, variable selon l'objet de l'enquête, aux objectifs de celle-ci.

La conduite de l'entretien et la relation d'enquête sont ainsi plus exigeantes pour le sociologue, non parce qu'il lui faudrait lutter contre le déséquilibre en sa défaveur du rapport social entre les protagonistes, mais parce qu'il lui faut installer un registre discursif inhabituel pour l'enquêté, parce qu'il lui faut expulser celui-ci de rôles routinisés qu'appelle ordinairement la situation d'entretien. Ce déplacement du registre discursif (sortir ici du registre de la parole public) est une condition incontournable pour les succès de l'enquête, parce qu'il détermine très

directement l'adéquation des matériaux aux objectifs de l'enquête : quand les élus parlent de leurs réalisations et des programmes qu'ils ont lancés ils ne parlent pas du travail réalisé en amont pour imaginer, concevoir, mobiliser, négocier, opérationnaliser ce qui se traduira finalement par lesdits programmes. Nous avons suggéré, en citant des extraits d'interaction, que ce déplacement passe parfois par l'imposition d'une certaine violence symbolique au risque de compromettre la relation d'enquête. Actuellement nous expérimentons, dans une recherche sur le travail des élus politiques, une autre méthode destinée à lutter contre cette tendance des élus politiques à s'installer dans le registre de la parole publique : il s'agit de procéder à des entretiens préalables avec leurs entourages directs (collaborateurs, chargés de mission, secrétaires, direction des services administratifs...), de manière à pouvoir orienter l'entretien avec les élus sur des dossiers précis, des événements repérés, des petits faits identifiés, et ce faisant de les canaliser dans un récit et une réflexivité sur leur travail ordinaire (Demazière, Le Lidec, 2011).

Conclusions : l'entretien et les enquêtés

L'entretien de recherche ne peut être considéré uniquement – ni même principalement – à partir des pratiques, professionnalisées et expertes, du sociologue. L'entretien, et plus largement tout travail de terrain, doit être considéré en termes relationnels. Pour atteindre ses objectifs, c'est-à-dire négocier et contrôler les échanges, le sociologue doit adapter des postures pragmatiques, assez éloignées des figures de l'excellence académique que sont l'empathie ou la neutralité, mais étroitement reliées avec les activités interprétatives et contre-interprétatives conduites par les enquêtés. Dans cette perspective nous avons mis l'accent sur deux dimensions structurantes de l'entretien de recherche : la légitimité de l'enquêté à la prise de parole, qui n'est pas indépendante de ses attributs sociaux et culturels, et la familiarité pour l'enquêté de registres discursifs auxquels il peut rattacher la situation et qu'il peut mobiliser comme ressources interactionnelles.

Ces rapports différenciés, et pour une part imprévisibles, des enquêtés à l'entretien de recherche, indiquent que la pratique de cette méthode ne peut être entièrement codifiée par des routines ni complètement pilotée par des règles de conduite auxquelles le sociologue devrait se soumettre. Le déroulement des entretiens est très variable, en fonction des caractéristiques sociales des catégories de populations interrogées (les sujets de l'enquête) mais aussi des rapports qu'elles entretiennent avec les questions et thèmes abordés (les objets de l'enquête). La varia-

bilité du déroulement des entretiens n'est donc pas la trace de « ratés de l'interaction » (Baudelot et Gollac, 1997) qui échapperaient à un schéma pré-établi, mais le signe que la relation d'enquête est une interaction sociale. La réalisation d'entretiens, et plus généralement tout travail d'enquête, ne peuvent être réduits à la mise en œuvre de techniques destinées à faire parler les gens. Le sociologue doit composer avec les contre-interprétations des interviewés, doit gérer en situation les réactions que son intrusion provoque, doit faire avec des limitations de toutes sortes : « *il ne suffit donc pas de frapper à une porte pour se faire ouvrir, d'effectuer une présentation honnête pour être cru et obtenir les réponses souhaitées, ni d'arriver avec sa bonne foi [...] et pas davantage, sauf cas exceptionnel, de s'annoncer comme sociologue.* » (Bizeul, 1998)

Ainsi, il est nécessaire de rompre avec les préceptes méthodologiques généraux comme avec les comptes-rendus lissés et cohérents qui mettent en scène un enquêteur habile et ingénieux, triomphant des pièges du terrain. Pour cela, ce n'est pas seulement les pratiques de recherche qu'il faut éclairer, mais aussi les pratiques des enquêtés : comment ils comprennent la requête, comment ils interprètent la situation d'enquête, comment ils investissent une place d'énonciation, quels registres discursifs ils actualisent dans l'interaction ? C'est en fonction de ces éléments, dont l'identification et la qualification exigent une analyse, que le sociologue peut, et doit, ajuster ses pratiques d'enquête.

Les expériences rapportées ici soulignent d'abord la nécessité de caractériser, d'une manière hypothétique et anticipée puis affinée ensuite grâce aux premiers contacts avec les enquêtés, les rapports de ceux-ci avec la situation d'entretien. Ces rapports ne sont pas indépendants de leur condition sociale, comme le suggère le contraste entre les jeunes de bas niveau scolaire et les élus politiques, et plus précisément de leur légitimité à la prise de parole. Il ressort de l'analyse que l'enjeu central de la négociation de l'entretien ne réside pas dans l'obtention de l'accord des enquêtés, tant la définition de situation résultant de cet accord demeure incertaine. Il réside plutôt dans la configuration, la maîtrise et l'imposition d'un rapport de places qui se situe généralement en rupture avec les contre-interprétations que les enquêtes ne manquent pas de faire de la sollicitation du sociologue.

Le second enseignement est que les conditions de réalisation d'un entretien de recherche ne varient pas seulement selon les propriétés des enquêtés – ce que la littérature a renseigné – mais aussi selon les requêtes adressées aux enquêtes, selon l'objet de l'enquête. L'exemple développé au sujet

des élus politiques montre que les engagements dans la situation d'entretien varient fortement selon que l'enquête porte sur les parcours biographiques ou sur les activités de travail. Cette différenciation concerne moins la familiarité des thèmes de l'entretien — d'autant qu'on suppose que l'entretien de recherche porte toujours sur des questions familières aux enquêtés, qui les concernent ou qui leur importent — que l'appropriation que les enquêtés en font à travers un registre discursif dans lequel ils se sentent à l'aise, qui leur est familier. La réflexivité du sociologue doit alors porter sur les propriétés de ce

registre, à savoir ses conséquences sur les discours produits (par exemple la confiance autobiographique oriente dans le cas étudié vers une reconstruction des parcours selon un modèle implicite) et son adéquation aux objectifs de l'enquête (ici le registre de la parole publique apparaît inadéquat). En pointant le caractère décisif pour le déroulement de l'entretien de recherche des enjeux d'installation d'un rapport de places et d'un registre discursif nous espérons avoir planté quelques balises pour guider une réflexion opératoire sur cette méthode d'investigation.

Références bibliographiques :

- Baudelot, C. et Gollac, M., 1997, « Faire avec », *Genèses*, n° 29, pp. 115-118.
- Beaud, S., 1996, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien "ethnographique" », *Politix*, n° 35, pp. 56-74.
- Becker, H. S., 1970, *Sociological work. Method and substance*, Chicago, Aldine.
- Becker, H. S. et Geer, B., 1969, « Participant observation and interviewing : a comparison, and rejoinder », in Mac Call, G. J. et Simmons, J. L. (Eds.), *Issues in participant observation : A text and a reader*, Reading, Addison-Wesley, pp. 322-341.
- Bizeul, D., 1998, « Le récit des conditions d'enquête : exploiter l'information en connaissance de cause », *Revue Française de Sociologie*, vol. 39, n° 4, pp. 751-787.
- Bourdieu, P., 1993, « Comprendre », in Bourdieu, P. (Éd.), *La misère du monde*, Paris, Seuil, pp. 903-939.
- Chamboredon, H., Pavis, F., Surdez, M. et Willemez, L., 1994, « S'imposer aux imposants. À propos de quelques obstacles rencontrés par les sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », *Genèses*, n° 16, pp. 114-132.
- Chapoulie, J.-M., 1991, « La seconde fondation de la sociologie française, les États-Unis et la classe ouvrière », *Revue Française de Sociologie*, vol. 32, n° 3, pp. 321-364.
- Cicourel, A. V., 1981, « Notes on the integration of micro- and macro-levels of analysis », in Knorr-Cetina K. et Cicourel, A. V. (Eds.), *Advances in social theory and methodology : toward an integration of micro- and macro-sociologies*, Boston, Routledge & Kegan Paul, pp. 51-80.
- Cohen, D. (Éd.), 1999, *L'art d'interviewer les dirigeants*, Paris, Presses universitaires de France.
- Demazière, D., 2007, « À qui peut-on se fier ? Les sociologues et la parole des interviewés », *Langage et Société*, n° 121-122, pp. 85-100.
- Demazière, D. et Dubar, C., 2004, *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Laval, Presses de l'Université Laval.
- Demazière, D. et Le Lidec, P., 2011, « Configuration du travail politique et conditions d'accès au mandat. Le cas des vice-présidents de conseils régionaux », *Congrès de l'Association Française de Science Politique*, Strasbourg.
- Douglas, J. D., 1976, *Investigative social research, individual and team field research*, Berverly Hills, Sage Publications.
- Emerson, R. E., 1987, « Four ways to improve the craft of fieldwork », *Journal of Contemporary Ethnography*, vol. 16, n° 1, pp. 69-89.
- Georges, R. A. et Jones, M. O., 1980, *People studying people. The human element in field work*, Berkeley, University of California Press.
- Ghiglione, R., 1986, *L'homme communiquant*, Paris, Armand Colin.
- Heurtin, J.-P., 2007, « Les approches qualitatives : les formes de l'entretien en sciences sociales », in Marc, X. et Tchernia J.-F. (Éds), *Étudier l'opinion*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, pp. 77-90.
- Hoggart, R., 1970, *La culture du pauvre*, Paris, Minuit.
- Paul, B. D., 1953, « Interview techniques and field relations », in Kroeber, A. L. (Ed.), *Anthropology today, an encyclopaedic inventory*, Chicago, University of Chicago Press, pp. 430-451.
- Passeron, J.-C., 1991, *Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan.
- Schwartz, O., 1993, « L'empirisme irréductible », postface à Anderson, N., *Le hobo. Sociologie du sans-abri*, Paris, Nathan, pp. 265-308.
- Thomas, R. J., 1993, « Interviewing important people in big companies », *Journal of Contemporary Ethnography*, vol. 22, n° 1, pp. 80-96.

Résumé | Abstract | Resumo

Fr. L'entretien de recherche est considéré ici au plus près de l'enquête sociologique en actes et de l'interaction qui le constitue. Dans ce cadre le recours aux catégories abstraites et normatives supposées fournir des guides à la pratique sociologique (empathie neutralité, confiance...) apparaît insuffisant et peu opératoire, car elles sont trop éloignées des postures pragmatiques que le sociologue doit adopter en situation d'entretien. Aussi l'analyse proposée s'appuie sur deux expériences d'enquêtes, réalisées auprès de populations contrastées : des jeunes de faible niveau scolaire et des élus politiques détenteurs de mandats électoraux. Elle porte une attention particulière aux interprétations et contre-interprétations que les enquêtés produisent – et expriment de diverses manières – de la situation d'entretien, et aux stratégies développées par le sociologue pour poser et tenir un cadre d'interaction ajusté aux objectifs de l'enquête. Cela conduit à examiner deux dimensions structurantes de l'entretien de recherche : la légitimité des enquêtés à la prise de parole, qui n'est pas indépendante de leurs attributs sociaux et culturels (les sujets de l'enquête) ; et la familiarité pour les enquêtés de registres discursifs qu'ils peuvent mobiliser comme ressources interactionnelles (les objets de l'enquête). Dès lors la réflexivité sur l'entretien de recherche ne saurait porter uniquement, ni même principalement, sur les conduites et tactiques adoptées par le chercheur, mais elle doit affronter le caractère interactionnel et dialogique de l'entretien. Pour cela, ce n'est pas seulement les pratiques de recherche qu'il faut éclairer, mais aussi les pratiques des enquêtés : comment ils comprennent la requête, comment ils interprètent la situation d'enquête, comment ils investissent une place d'énonciation, quels registres discursifs ils actualisent dans l'interaction ? C'est en fonction de ces éléments, dont l'identification et la qualification exigent une analyse, que le sociologue peut, et doit, ajuster ses pratiques d'enquête.

Mots-clés : dialogue, réflexivité, contre-interprétations, jeunes sans diplôme, élus politiques

En. The research interview, and the interactions from which it is constituted, is here considered as most closely embodying sociological enquiry. Within this framework, resorting to abstract and normative categories which are meant to provide guidelines for sociological practice (empathy, impartiality, trust) here appears insufficient and unworkable, since these categories are too far removed from the pragmatic positions which a sociologist must adopt when conducting interviews. Thus the analysis we present here draws on two examples of surveys carried out with contrasting populations: young people with low educational attainment, and elected politicians. We pay particular attention to the interpretations and counter-interpretations which each survey produces—and expresses in various ways—of the circumstances of the interview, and of the strategies which the sociologist develops to set out and maintain a framework of interaction which is appropriate to the aims of the investigation. This leads us to examine two structuring dimensions of the research interview: the legitimacy of the interviewees to speak, which cannot be disassociated from their social and cultural attributes (the subjects of the investigation); and the familiarity of the interviewees with discursive registers which can be mobilised as resources within interaction (the objects of the investigation). Henceforth reflexivity concerning research interviews cannot relate solely, or even principally, to the behaviour and strategies adopted by the researcher, but must also address the interactional and dialogical nature of the interview. For this to happen it is not just research practices which need to be clarified, but also the practices of those interviewed: what is their understanding of what they are being asked to do; how do they make sense of the circumstances of the interview; what meaning do they attach to a place of enunciation; what discursive registers do they bring to bear in the interaction? It is in relation to these factors—the identification and description of which requires analysis—that the sociologist may, and must, adapt his or her investigative practices.

Keywords: dialogue, reflexivity, counterinterpretation, unqualified young people, politicians

Pt. A entrevista de pesquisa trabalhada neste artigo está mais próxima da investigação sociológica, considerada a partir do contexto das ações e da interação na qual ela está inserida. Nesse sentido, o uso de categorias abstratas e normativas, e que a princípio poderiam fornecer informações para a prática sociológica (empatia, neutralidade, confiança...), mostra-se insuficiente e pouco operacional na medida em que elas estão distantes das posturas pragmáticas que o sociólogo deve adotar em uma entrevista. A análise proposta aqui se baseia em duas experiências de pesquisa, realizadas em populações contrastantes: jovens de baixo nível escolar e políticos que ocupam cargos eletivos. A análise dá atenção particular às interpretações e contra-interpretações que os sujeitos-pesquisados produzem – e exprimem de diversas maneiras – sobre a situação da entrevista, bem como as estratégias desenvolvidas pelo sociólogo para estabelecer e sustentar uma situação de interação adequada aos objetivos da pesquisa. Tal situação implica examinar duas dimensões estruturantes da entrevista de pesquisa: a legitimidade dos sujeitos-pesquisados ao falarem, o que não deixa de depender de seus atributos sociais e culturais (os assuntos da pesquisa); e a familiaridade que entrevistados possuem com os registros discursivos que eles podem mobilizar como recursos interacionais (os objetos da pesquisa). Assim, a reflexividade sobre a entrevista de pesquisa não seria caracterizada unicamente, e nem mesmo principalmente, pelos caminhos e táticas adotadas pelo pesquisador, mas deve afrontar o caráter interacional e dialógico da entrevista. Por isso, não são apenas as práticas de pesquisa que necessitam ser esclarecidas, mas também as práticas dos sujeitos-pesquisados: como eles compreendem a solicitação da entrevista, como interpretam a situação da pesquisa, como definem um lugar de enunciação; que registros discursivos atualizam na interação? É em função desses elementos que a identificação e a qualificação dos entrevistados devem ser situadas. E o sociólogo pode, nesse caso, ajustar suas práticas de pesquisa.

Palavras-chave: diálogo, reflexividade, contra-interpretações, jovens sem diploma, políticos eleitos

